

Questions orales

nettement supérieur au prix du brut en vigueur aujourd'hui. Mais que veut au juste le député, monsieur le Président?

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Consommateurs et des Sociétés.

Le gouvernement a le devoir de faire en sorte que les Canadiens ne soient pas escroqués par des prix trop élevés imposés par les sociétés qui se servent de la crise du golfe Persique pour augmenter leurs bénéfices.

Est-il disposé, ainsi que le ministre de l'Énergie, à demander immédiatement aux sociétés pétrolières de fournir au gouvernement un rapport détaillé pour justifier les augmentations du prix de l'essence qui se sont produites d'un bout à l'autre du Canada?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà déclaré à la Chambre le 27 septembre, je m'attends à ce que les sociétés pétrolières fassent preuve de bon sens.

Nous avons examiné aujourd'hui les divers mécanismes de fixation des prix avec les ministres de l'Énergie. Le député a remarqué sans doute que l'augmentation du prix de l'essence à la pompe est à peu près la moitié de celle du prix du pétrole brut.

Également, il devra noter qu'il y a certaines provinces qui, par l'intermédiaire des commissions des entreprises de service public qu'elles ont établies, étudient une méthode de surveillance de la fixation des prix au palier provincial.

Le troisième point que je voudrais signaler au député est le suivant: nous surveillons l'établissement des prix par l'intermédiaire de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier. S'il y a des preuves d'exploitation, je prendrais, de concert avec mon collègue, le ministre des Consommateurs et des Sociétés, les mesures qui s'imposent aux termes de la loi.

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Consommateurs et des Sociétés.

[Français]

L'Association des consommateurs du Canada exige une enquête de l'industrie pétrolière concernant la hausse inacceptable des prix. Est-ce que le ministre est prêt aujourd'hui à déclencher cette enquête qui est cruciale pour les consommateurs canadiens?

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, mon collègue, le ministre de l'Énergie, a répondu très clairement à cette question. Je pense que mon collègue. . .

Des voix: Non, non!

M. Blais: Monsieur le Président, si on peut me laisser l'opportunité de répondre. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: Mon collègue sait que nous avons un Bureau de la concurrence qui a la possibilité de vérifier ce qui se passe dans le secteur pétrolier. Le directeur m'a avisé et il suit de très près. . . Je pense que ce matin, il a assisté à la rencontre fédérale-provinciale pour voir ce qui se passe dans le secteur pétrolier.

Nous sommes inquiets et je suis inquiet, comme n'importe qui, de voir le prix de l'essence augmenter. Au nom des consommateurs. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: Monsieur le Président, je suis inquiet, comme n'importe qui, de constater l'augmentation du prix de l'essence, comme tous les consommateurs canadiens. Cependant, il faut encore voir quelles sont les raisons et quels sont les moyens à notre disposition pour intervenir.

Et je crois que c'est ce que nous avons fait; le directeur du Bureau de la concurrence effectue son travail et mon collègue, le ministre de l'Énergie, fait le sien. Nous allons suivre de très près ce qui va se passer au cours des prochaines semaines. Je crois qu'avec les provinces, nous avons la responsabilité de suivre l'évolution du prix de l'essence au Canada, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, nous célébrons la Journée nationale des étudiants et j'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor au nom des étudiants canadiens. Beaucoup d'étudiants se sont lourdement endettés en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants, pour beaucoup plus que 15 000 \$ dans certains cas; à cause de ce fardeau financier, beaucoup d'étudiants n'ont pu rembourser leurs dettes. Le gouvernement a imposé